

Avenue Park. Lot 12-15-14 et 12-16-46, terrains 50 x 110. The Montreal Investment & Freehold Co à George Scowcroft; \$825 [61849].

Rue Durocher. Lot 12-2-66 et 67, terrains 50 x 93 Institut Catholique des Sourds-Muets à Wilfrid Ouimet; \$1300 [61864].

Avenue Park. Lot 12 22 67, 8 et 9, terrain 150 x irr. The Montreal Investment & Freehold Co, à John McLaren; \$1,950.

Rue St Laurent. Lot 11-1113, terrain sup. 1496. The Montreal Investment & Freehold Co. à E. Denis; \$256 19.

Rue Mance. Lot 1/2 S. 12-10-24, terrain 25 x 100. The Montreal Investment & Freehold Co. à James Doig; \$450.

Rue Clark. Lot 1/2 N. 11-437, terrain 25 x 88 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à T. Desormeau; \$425.

Rue St-Laurent. Lot 1/2 S. 11-578, terrain 25 x 100. The Montreal Investment & Freehold Co. à W. J. Bromly; \$500.

#### DELORIMIER

Avenue Papineau. Lot 153-87, avec maison en brique. terrain 30 x 112. Alfred Galipeau à Ed. Lapierre; \$1,700 [61863].

#### MAISONNEUVE

Coin des rues Ontario et Lasalle. Lot pt. 8-345, terrain 24 x 124.10 vacant. Ida Leroux, épouse de Victor Girouard à Nap. Massy; \$455 [61861].

#### WESTMOUNT

Rue Sherbrooke. Lot 374 1-33 à 36, avec maison en pierre, terrain 20 x irr. Frederick Whitley et al. à Amable Lallemant; \$12,402 50 [61776].

Avenue Elm. Lot 375 63, terrain 30 x 105 vacant. Shérif de Montréal à Peter Gillespie; \$205 [61810].

Ave. Greene. Lot 360a et b. N. Pérodeau à Timothy Staar; \$5,000 [61824].

Ave. Victoria, No 119 Lot 215-100, avec maison etc., terrain 50 x 125. Alice Emma Ash, épouse Ernest Cooper Mount à Joseph Walkley; \$4,700 [61827].

Lots pt. 384-76-2, pt. 384-77-1. Geo. Hugh Massy à Barbara Laurie; \$5000 [61925].

#### VERDUN

Rue Chemin de Lachine. Lot pt. S.-E. 4626, terrain irr., vacant. The School Commissioners of the Municipality of the V. of Verdun à La municipalité du V. de Verdun; \$240 [61839].

#### ST-LAURENT

Bois de Plaisance. Lot 39-48 et pt. 39-47, terrain 40 x 126. L. Cousineau & E. Gohier à John A. Durand; \$200 [61837].

Bois de Plaisance. Lot 44-41, terrain 45 x 120. James Walker & David Walker à Jean Edith Ross, épouse de Geo. H. Bishop; \$400 [61821].

Lot pt. 73. François Laurin à F. X. Allaire; \$40 [61820].

#### SAULT AUX RECOLLETS

Lot 92, terrain sup. 1 arpent et 25 perches. David Barsalou à Alfred Major \$300 [61850].

Lot 164-24. W. V. Henderson à Ed. Labelle; \$200 [61852].

#### LONGUE POINTE

Lot 390-2. Jos. Bastien à The Montreal Loan & Mortgage Co.; \$550 [61781].

Lot pt. 399 et juste 1/2 S.-O. 400. Olivier Archambault et al à Pierre Tétrault; \$26000. [61806].

Lot pt. 387-7 et 9. Jos Chaussé à Arthur Falkner et ux; \$1,025 [61812].

Lot 390-13 Ferdinand Bleck à Louis Dutour; \$900 [61813].

Lot pt. 389-9. Gédéon St Onge à Jos. Chaussé; \$575 [61814].

#### STE GENEVIÈVE

Lot 89, avec maison, etc., terrain, sup. 18 arpents et 20 perches. Damase Richer, père à Damase Richer, fils; \$115 comptant et autres considérations [61786].

#### STE-ANNE DE BELLEVUE

Lot 195-21 et 25. Alex. Pilon à Jos. Nephtalie Corbeil; \$1350 [61817].

## La Construction

M. W. E. Doran architecte, a demandé des soumissions pour une bâtisse formant un magasin et 3 logements, à être érigée sur la rue Centre pour M. Killelea.

M. Eric Mann architecte, donnera cette semaine le contrat pour une bâtisse à 3 étages devant être érigée sur la rue St-Hypolite pour M. Keough.

#### PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue St-Hubert, une maison à trois étages, 48 pieds de front, 25 pieds en arrière et 78 pieds de profondeur, en pierre et brique, couverture en gravois; coût probable \$4000; maçon, Jules Durocher et Frère, charpente et menuiserie George Bail, architecte Joseph Sawyer, propriétaire, Anastasie Poissant.

Rue Cadieux, Nos. 595 etc. Trois maisons, 60 pieds de front par 70 pieds de profondeur, à trois étages, en brique, couverture en gravois, coût probable \$3000. Maçonnerie par O. Latour, charpente et menuiserie, Désiré Houle, propriétaire, Martin Egan.

## NOTES COMMERCIALES

Le seul mouvement perpétuel connu est celui de l'annonce.

*Cordonnier*—Vous me prenez les 9;10 de ce que le jugement m'accorde, c'est une honte.

*Avocat*—Mais j'ai fourni le savoir et l'éloquence qui n'ont fait gagner votre cause.

*Cordonnier*—Mais je vous ai fourni la cause.

*Avocat*—Oh! c'est à la portée de tout le monde cela.

Une annonce bien comprise rapporte toujours plus qu'elle ne coûte.

D'un rapport publié par la Chambre d'Agriculture du Royaume Uni, il ressort que du mois de mai 1895 au mois de février 1896 il a été analysé par les soins de la dite chambre 995 échantillons de beurre importé provenant de 12 pays différents. On a trouvé des beurres falsifiés provenant des pays suivants: Belgique, Danemarck, Allemagne, Hollande, Norvège, Suède et Russie. Il n'a pas été trouvé de beurre falsifié provenant du Canada, de la France, des Etats-Unis, de la République Argentine, de l'Autriche et de la Nouvelle-Zélande.

Il est à remarquer que le Danemarck qui fournit sur les marchés anglais la plus grande partie du beurre importé et jouit d'une grande réputation d'honnêteté sur les marchés au beurre est re-

présenté comme ayant eu 5 p. c. de beurre falsifié sur les échantillons prélevés.

L'annonce est le meilleur fertilisant pour le champ du commerce.

On a reçu au Département du Commerce, à Ottawa, un rapport de l'agent commercial canadien à Trinité, rapport dans lequel on appelle l'attention sur une exposition qui doit avoir lieu le 17 février prochain dans cette île. L'agent canadien insiste pour que nos manufacturiers prennent part à cette exposition. Parmi les produits importés dans l'île, la farine, le fromage et le beurre du Canada entrent pour de trop petites quantités et l'agent pense qu'il y aurait lieu de faire des efforts pour développer le commerce dans ces produits. Ainsi sur 150,000 barils de farine importés l'an dernier, moins de 200 provenaient du Canada.

Il n'y a pas de mauvaise annonce, mais il en est de meilleures les unes que les autres.

Les marchands de chaussures à Cedar Rapids, Iowa, ont pris la résolution suivante:

1o A partir du 1er juin nous ne vendrons plus que contre espèces.

2o Pour tous les produits réparés ou pris à l'effet de les essayer, on devra payer le plein montant avant de les emporter du magasin.

3o Pour tous les produits qu'on a emportés du magasin pour les essayer on rendra l'argent s'ils sont rapportés dans le même bon état où ils se trouvaient précédemment.

4o Pour confirmer cet accord, chacun de nous a versé entre les mains du caissier de cette société 150 dollars, qui seront à considérer comme perdus et à remettre à l'orphelinat, si celui qui les a déposés se rend coupable d'une atteinte contre un point quelconque de cette convention.

*Ne nous demandez pas de crédit, attendu que nous n'aimons pas à refuser.*

Cette convention a été imprimée, et il en a été distribué des exemplaires en nombre suffisant parmi le public.

Si nous en croyons un de nos confrères, la ville de Winchester, dans le Massachusetts, possède aujourd'hui le mausolée le plus extraordinaire qui ait jamais été érigé; il n'a pas coûté moins de \$500,000 et l'on comprend que pour ce prix, on peut avoir quelque chose de peu ordinaire.

Ce vrai palais de la mort a été érigé par Mme Hillier à son mari, le Dr Francis B. Hillier, et sur les plans que celui-ci avait fait dresser. Le mausolée a 100 pieds de long, 60 de large et 75 de hauteur; il est couronné d'un dôme comme une mosquée orientale et la façade est du style gothique; ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que sous le dôme, court une corniche de cuivre massif pesant 20 tonnes et qu'à chaque coin de l'édifice est une gargouille du même métal. Il y a plusieurs portes en fer forgé avec des ornements de cuivre, et avec des poignées en or massif pesant chacune 4 livres; la porte principale a 36 pieds. Si l'on entre dans le monument, on aperçoit 2 cercueils somptueux, ayant coûté individuellement \$50,000; l'un contient le corps du bienheureux M. Hillier, et l'autre attend sa femme. Enfin, à la voûte, brûle une immense lampe qui a coûté \$10,000.